

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes



Rapport d'évaluation

Licence Psychologie

- Université Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Cognition - Education - Sociétés

Établissement déposant : Université Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence de psychologie vise prioritairement à préparer aux masters en psychologie, en particulier celui proposé à l'Université Pierre Mendès France (UPMF). De ce fait, elle est d'abord centrée sur les matières propres à cette discipline, en application des textes réglementaires qui contraignent une formation donnant lieu à l'usage du titre professionnel de psychologue. Elle est également organisée de façon à faciliter d'éventuelles réorientations. Chaque semestre est structuré en six unités d'enseignement (UE) de cinq crédits européens chacune. Depuis la rentrée 2014, l'ouverture vers d'autres disciplines telles que la sociologie et les sciences de l'éducation s'est accrue en 1^{ère} année de licence (L1). La spécialisation vers l'une des sous-disciplines de la psychologie s'effectue graduellement en 2^{ème} année de licence (L2) et en 3^{ème} année de licence (L3) pour les étudiants dont l'objectif est de poursuivre en master de psychologie. Chaque semestre de ces deux années comporte trois UE obligatoires couvrant les grands champs de la psychologie (clinique, sociale, cognitive) ainsi qu'une UE de biologie/neurosciences et une UE de méthodologie (traitement des données et langue anglaise). Une sixième UE offre le choix entre l'ouverture vers une autre discipline (Sociologie ou Sciences de l'éducation) ou l'approfondissement d'une des sous-disciplines de la psychologie. Cette organisation permet soit de poursuivre dans l'une des spécialités proposées dans le master de psychologie, soit de se réorienter à l'issue de la L2 ou la L3 vers la discipline dite « d'ouverture ». Une licence professionnelle proposée par l'UFR SHS peut également accueillir des étudiants ayant validé la L2. L'ensemble de la licence comprend entre 1 201 et 1 276 heures d'enseignement.

Avis du comité d'experts

Tout en respectant les contraintes réglementaires liées à la formation en psychologie, l'équipe pédagogique a le souci de permettre la constitution d'un bagage de savoirs et compétences transversaux pouvant être réinvestis dans d'autres domaines disciplinaires. Cette licence est aussi pensée de façon à donner aux étudiants la possibilité de s'inscrire directement dans le monde professionnel mais cette option reste marginale. Pour les étudiants optant pour un cycle court, une licence professionnelle *Assistant ressources humaines, spécialité Coordination psychologique des RH* est proposée. Il conviendra toutefois d'attirer l'attention de l'équipe sur le risque de confusion avec un cursus complet en psychologie : en effet, il est fait référence dans le dossier à « une licence professionnelle de psychologie du travail ». Les compétences visées à l'issue de la licence répondent aux exigences de la certification européenne Europsy. Toutefois, la présentation qui en est faite laisse parfois penser à des compétences propres à un niveau master. Il n'est pas certain par exemple que « savoir administrer un test standardisé » soit bien compris par le grand public, comme n'incluant pas son interprétation. D'autres maladroresses formelles sont malvenues (par exemple : « la poursuite naturelle de la licence de psychologie étant d'obtenir le diplôme de psychologue »).

En région Rhône-Alpes, trois universités proposent une formation généraliste en licence de psychologie. Une formation sur des créneaux sous-disciplinaires plus restreints est également proposée par une école professionnelle qui recrute sur concours une trentaine d'étudiants par an. Ces quatre formations sont plus complémentaires que concurrentielles. Celle offerte à l'UPMF se caractérise par la multi-sous-disciplinarité, ce qui permet un large choix de spécialités en master. On note de forts liens avec les partenaires socio-économiques locaux ainsi que l'insertion de l'équipe pédagogique dans un vaste réseau de recherche et l'adossement à deux unités de recherche réputées, le laboratoire interuniversitaire de psychologie (LIP - EA 4145) et le laboratoire de psychologie et neurocognition (LPNC - UMR 5105).

L'équipe pédagogique, comprenant 116 membres, est constituée d'environ 26 % de statutaires permanents de l'UPMF (PR, MCF) et d'environ 23 % de statutaires temporaires (ATER, moniteurs). Le complément (47 %) correspond à des enseignants d'autres départements ou d'universités voisines, ainsi qu'à des intervenants issus du 2nd degré et de chargés de cours. Bien que leur profil ne soit pas mentionnés individuellement dans la liste récapitulative, on peut supposer qu'il s'agit de praticiens issus d'établissements de santé ; ce qui permet de sensibiliser les étudiants au monde de la pratique professionnelle, et de chercheurs CNRS et INSERM, mais aussi d'enseignants assurant les enseignements connexes (anglais, méthode, traitement des données, biologie). Sur un total de 6 500 heures environ, les chargés de cours assurent environ 800 heures, soit 12 % du total.

Chaque niveau de la licence est sous la responsabilité pédagogique d'un enseignant du département. L'ensemble des enseignants se réunit plusieurs fois par an soit en réunions ciblées soit en réunions plénières, pour travailler sur la formation. L'implication de l'équipe est à souligner (de 80 % à 100 % de participation aux réunions).

Le nombre moyen d'inscrits en L1 de 2009 à 2013 est de 503 avec une faible variabilité (± 25). Bien que les effectifs en L2 et L3 ne soient pas présentés, l'analyse des données fait état d'une augmentation du taux de réussite dans chacune des années, avec une diminution de 43 % des abandons sur l'ensemble de la licence. A titre d'exemple, en trois ans, le taux de réussite en L1 est passé de 30 % à 45 % des inscrits et concomitamment de 66 % à 77 % des présents aux examens. Ces valeurs demeurent insuffisantes, mais leur évolution témoigne du souci de l'équipe pédagogique de veiller à la réussite des étudiants, en particulier ceux de L1. Les perspectives annoncées confirment la volonté d'accompagner au mieux tous les étudiants.

En L2 et L3, un peu plus de 75 % des inscrits valident leur année. Le nombre de diplômés de L3 varie entre 95 et 122 selon les années et 56 % à 67 % d'entre eux poursuivent au niveau master à l'UPMF.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	Tous les enseignants-chercheurs sont membres de l'une des deux unités de recherche d'adossément et intègrent l'actualité de la recherche dans leurs enseignements. Cet environnement stimulant permet de donner toute sa place à la recherche. La formation prépare les étudiants à la méthodologie de la recherche dès la première année. Elle les sensibilise aussi en les invitant à participer à une des expériences de recherche en cours et les initie à la conduite d'une recherche en L3.
Place de la professionnalisation	La licence étant généraliste, la professionnalisation n'occupe qu'une place réduite. Elle prend la forme d'une sensibilisation « au terrain » : cours sur les métiers de la psychologie en L1, choix d'une UE « projet individuel de formation » où l'étudiant est accompagné tout au long de la licence avec la participation du CIOsup dans la construction de son projet professionnel, stages (soit « libres » tout au long de la licence soit au titre d'une UE optionnelle de L3 créditée de deux crédits européens), forum des métiers, ateliers de recherche de stage.
Place des projets et stages	Les étudiants ont la possibilité de réaliser des stages « libres » en milieu professionnel. Depuis 2012, un stage optionnel crédité de deux crédits européens est proposé en L3. La durée et les modalités d'accompagnement du stage crédité devraient être précisées. Les efforts pour aider les étudiants à trouver des lieux de stage sont appréciables.
Place de l'international	Les séjours universitaires à l'étranger sont encouragés en L3 et bénéficient de l'appui du service des relations internationales. Une UE optionnelle de préparation à la mobilité internationale avec TD facultatifs en anglais est proposée. Un dispositif symétrique est offert aux étudiants « entrants » qui bénéficient d'un cours de renforcement en français langue étrangère. Pour intéressantes qu'elles soient, ces mesures sont difficiles à apprécier effectivement car le dossier ne précise pas combien d'étudiants entrants et sortants elles concernent.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Un effort important d'accueil, d'information et d'orientation est réalisé.</p> <p>Des dispositifs variés d'information sont mis en place à destination des lycéens : accueil d'élèves de terminale et de première qui peuvent suivre un cours, visiter les lieux ; forum ; accueil de professeurs principaux et conseil d'orientation et de perfectionnement.</p> <p>Initiative intéressante, les étudiants de L1 sont pris en charge par des étudiants de L2 et sont soigneusement accompagnés : groupes de remédiation, ateliers réussite. Tous les étudiants sont accompagnés dans la construction d'un projet professionnel. L'annexe 7 censée détailler les dispositifs manque dans le dossier et rend leur appréciation impossible.</p> <p>Dans la mesure où la licence est construite pour faciliter les réorientations éventuelles, par le jeu des options, il serait intéressant d'estimer le nombre d'étudiants qui changent d'orientation en cours de licence.</p> <p>Une licence professionnelle (<i>Assistant ressources humaines</i>, spécialité <i>Coordination psychologique des RH</i>) est proposée par l'UFR SHS. Toutefois, il conviendrait d'indiquer clairement que si elle est offerte par l'UFR, il ne s'agit pas d'une « licence professionnelle de psychologie du travail ».</p>

<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les enseignements se déroulent uniquement en présentiel avec des dispositifs particuliers offerts aux étudiants en situation de handicap et aux sportifs de haut niveau. Le numérique est introduit sous forme d'initiation à l'informatique, d'utilisation de logiciels, d'utilisation du bureau virtuel et de sa plateforme collaborative (moodle). Un projet de mise en ligne de certains enseignements (notamment l'anglais) est à l'étude.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>La composition des jurys ainsi que les modalités d'évaluation et contenus des UE, le mode de calcul de la moyenne (compensations), les principes de capitalisation, sont indiqués en début d'année. Toutefois, la distinction entre contrôle continu et contrôle terminal manque de clarté. De surcroît, il n'est pas possible d'estimer la part effective des différentes modalités de contrôle (écrits, oraux, rapports). Le dossier censé les lister ne contient en fait que la liste des UE, leur intitulé et leur volume d'enseignement.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Un nouvel outil (portefeuille d'expériences et de compétences) est mis en place et sera opérationnel à la rentrée 2015. Au-delà des objectifs, définis dans le dossier, il serait intéressant d'en préciser le contenu. En l'état, il n'est pas possible d'en apprécier l'importance.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des étudiants de la L1 jusqu'au M2 est réalisé par un observatoire du suivi des étudiants (DEFIVE). Les statistiques qu'il fournit permettent d'objectiver la qualité de la formation. Le dossier d'évaluation montre que deux-tiers des diplômés de L3 s'orientent vers le master de l'UPMF. Le devenir du tiers restant n'est pas analysé mais les indicateurs de 2013 permettent de constater que 12 % des diplômés poursuivent au niveau master hors UPMF. Il n'est pas indiqué le nombre d'étudiants de L2 qui bifurquent vers la licence professionnelle de l'UPMF.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Il n'existe pas de conseil de perfectionnement stricto sensu. Une commission d'évaluation composée du responsable de la licence, du responsable du département et des responsables de spécialités de master, se réunit lors de changement de maquette pour coordonner la formation et assurer son adéquation aux prérequis du master.</p> <p>Chaque semestre, une commission regroupant des enseignants-chercheurs et des étudiants délégués se réunit pour discuter des difficultés des étudiants (ces derniers sont interrogés par un questionnaire mis en ligne). L'évaluation des enseignements est laissée à l'appréciation des enseignants. On note l'augmentation de leur participation (de 18 % en 2009 à 36 % en 2014) mais l'exploitation des résultats n'est pas explicitée.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Réels dispositifs d'aide à la réussite.
- Initiation à la recherche scientifique dès le niveau Licence.
- Suivi satisfaisant des diplômés.
- Organisation des enseignements facilitant d'éventuelles réorientations.

Points faibles :

- Taux de réussite restant globalement faibles.
- Absence de véritable conseil de perfectionnement.
- Evaluation des compétences restant à mettre en place.

Conclusions :

Cette formation, très orientée sur la préparation au master de psychologie, est d'une qualité indiscutable. Elle s'est donnée les moyens de ses objectifs, ce qui devrait lui permettre de progresser encore dans les taux de réussite des étudiants, notamment en L1.

Observations de l'établissement

Saint-Martin-d'Hères, le 20 avril 2015

Direction des formations et de la vie étudiante

Monsieur Jean-Marc GEIB

Affaire suivie par : Nathalie GENIN
Tél. : 04 76 82 83 01
Mél. : nathalie.genin@upmf-grenoble.fr

Objet : Evaluation HCERES 2015 – Champ Cognition – Education - Société

Monsieur le Directeur,

Nous tenons à remercier l'ensemble des membres du comité HCERES pour la qualité des travaux d'expertise qui ont été menés.

Nous vous informons que nous n'avons aucune observation à faire remonter à l'HCERES concernant les formations ci-dessous.

MENTIONS

LICENCE SHS - PSYCHOLOGIE
LICENCE SHS – SCIENCES DE
L'EDUCATION
LICENCE SHS - SOCIOLOGIE
MASTER SHS - PSYCHOLOGIE
MASTER SHS - SCIENCES DE
L'EDUCATION
MASTER SHS - VIEILLISSEMENT,
SOCIETES, TECHNOLOGIE
MASTER SHS - ENQUETE ET EXPERTISE
SOCIOLOGIQUE
MASTER DEG - ETUDES
INTERNATIONALES ET EUROPEENNES
MASTER DEG - SCIENCE POLITIQUE

SPECIALITES

Psychologie clinique; Psychologie cognitive et sociale; Neuropsychologie et neurosciences cliniques
Ingénierie de la formation
Médiation médico-sociale: bien vieillir, dépendance et cas complexes;
Evaluation et management des politiques sociales;
Etudes et recherche sociologique - ERS
Gouvernance européenne; Science politique de l'UE
Ingénierie juridique et financière; Villes, territoires, solidarités;
Développement et expertise de l'économie sociale; Direction de projets culturels; Sciences de gouvernement comparées; Politiques publiques de santé: territoires, management, ingénierie de projet

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération distinguée.

Le Vice-Président Commission Formation et Vie Universitaire,



Michel ROCCA